



Extrait du islam.bf

<http://islam.bf/spip.php?article804>

Droits et Devoirs du couple

- La Famille -

Date de mise en ligne : mardi 30 avril 2013

Copyright © islam.bf - Tous droits réservés

[<http://www.sajidine.com/titre/droits-devoirs-couple.jpg>]

Notre sermon aujourd'hui portera sur les droits et devoirs des époux et des épouses.

Allâh[<http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg>] a donné des ordres pour organiser la vie de la société musulmane, de la famille musulmane que ce soit dans le domaine du dogme ou des adorations et dans le domaine du comportement et des rapports sociaux.

Allâh[<http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg>] a ordonné la vie familiale. Il a instauré des droits et des devoirs pour les époux et les épouses pour que la famille musulmane puisse vivre dans le bonheur, la sérénité et la quiétude

[http://www.sajidine.com/versets/30_21.gif]

« Et parmi Ses signes Il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous viviez en tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent. »

[Sourate 30 - Verset 21]

Allâh[<http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg>] nous montre le but pour lequel il a créé l'homme et la femme. C'est pour que le mari puisse trouver de la sérénité, de la quiétude et de la tranquillité auprès de sa femme. Et vice et versa, pour que la femme aussi trouve la sérénité et le bonheur auprès de son mari.

Il[<http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg>] a mis entre vous « al-mawadda » et « ar-rahma », cet amour, cette affection, cette miséricorde, cette "pitié" les uns envers les autres.

Il y a des devoirs qui incombent au mari et des devoirs qui incombent à la femme et des devoirs qui sont communs aux deux. Le mari et la femme sont sur le même pied d'égalité, ils ont chacun des devoirs l'un envers l'autre.

Pour que l'on puisse vivre en paix dans un couple il faut que chacun s'active et agisse pour remplir ses devoirs envers l'autre. La cause des problèmes qui existent dans les couples et dans les familles aujourd'hui c'est que chacun réclame des droits mais personne ne s'acquitte de ses devoirs. La femme veut ses droits mais ne remplit pas ses devoirs et le mari réclame ses droits mais n'assume pas ses devoirs envers sa femme et ses enfants.

Il faut que le musulman connaisse ses devoirs envers Allâh[<http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg>] et Son messenger[<http://www.sajidine.com/image/sws4.jpg>] , envers l'islam, envers les musulmans envers sa femme, ses enfants, envers les gens qui l'entourent pour que l'on puisse juste vivre en paix.

Nous allons parler d'abord des droits communs entre le mari et la femme.

1) La confiance et la sincérité.

[<http://www.sajidine.com/image/couple-mari-femme.jpg>] Que le mari soit le confident de sa femme et la femme la

confidente de son mari. Il faut qu'il n'y ait pas de doutes l'un envers l'autre. Quand quelqu'un choisit un croyant ou une croyante pour partager sa vie, il doit lui faire confiance parce qu'il craint Allâh
[<http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg>] .

Que chacun essaie de se rapprocher, d'aimer l'autre, de se faire aimer de l'autre avec le bon comportement, avec le sourire, avec la bonne parole, les cadeaux, l'échange de services.

2) Que chacun baisse le regard sur les défauts de l'autre.

Qu'il regarde ce qu'elle a comme qualités et qu'elle regarde ce qu'il a comme qualités pour pouvoir avancer et s'aimer, cohabiter et vivre en paix et dans le bonheur. Que chacun fasse son maximum pour amener toutes les causes et tous les moyens pour amener le bonheur et la joie dans la maison et d'éloigner tout ce qui peut amener la tristesse ou le désaccord à la maison.

3) Entraidez-vous dans le bien et la piété. Que chacun essaie de rappeler à l'autre l'obéissance à Allâh
[<http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg>] , Son adoration, la crainte d'Allâh
[<http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg>] . Que chacun assume la responsabilité qui lui incombe, à savoir l'éducation des enfants et la construction de la famille. Ce n'est pas seulement la femme qui est responsable de l'éducation des enfants. Le mari et la femme sont tous les deux responsables pour construire une famille et éduquer les enfants. Il faut qu'ils s'entraident à éduquer leurs enfants dans la piété.

4) Chacun a le devoir de garder les secrets de l'autre.

Il n'a pas le droit de les divulguer même à des gens proches. Ce qu'il y a entre toi et ta femme comme intimité ou autres secrets, ça doit rester entre vous. Ça ne doit pas sortir à l'extérieur du couple.

Le prophète[<http://www.sajidine.com/image/sws4.jpg>] , dit dans un hadith authentique :

"Parmi les pires personnes auprès d'Allah le jour du jugement : l'homme qui dévoile ses secrets à son épouse et elle lui dévoile ses secrets, puis il répand son secret." [Rapporté par Mouslim]

C'est la pire des personnes...Il ne faut pas tomber dans ce piège-là. Que chacun préserve le secret et l'intimité de l'autre. Il ne faut pas qu'il divulgue ses défauts non plus.

Le prophète[<http://www.sajidine.com/image/sws4.jpg>] , pour nous motiver à nous acquitter de nos devoirs envers nos femmes a dit :

« Le meilleur d'entre vous est celui qui est le meilleur avec ses femmes
et moi je suis le meilleur avec mes femmes. »

Le prophète[<http://www.sajidine.com/image/sws4.jpg>] , était la meilleure créature et le meilleur homme avec ses femmes. Il s'est acquitté de ses devoirs envers ses femmes. Il était le mari exemplaire.

Chacun doit être de bonne compagnie avec l'autre. Il faut utiliser la bonne parole.

Le mari doit respecter sa femme.

Quand les enfants voient leurs parents qui ne se respectent pas, qu'il n'y a que des problèmes à la maison, c'est une des causes pour laquelle les enfants dévient du chemin. Quand le père rentre, il ne prononce aucune belle parole, ni salam ni rien : « *il est où mon repas, ils sont où mes habits, c'est quoi ce repas, c'est pas bon, tu ne sais rien faire* »

Et la femme c'est pareil : « *Toi t'es pas bon comme mari, regarde ce que tu me ramènes, tu ne me ramènes jamais de bonnes courses, tu ne m'habilles jamais...* »

Ces enfants-là n'ont pas le bons exemples alors comment voulez-vous qu'ils respectent leurs parents ?

Le père ne dit que des mauvaises paroles, la mère répond avec des paroles bien pires, il n'y a pas de respect, il n'y a pas d'amour. Les enfants ne voient pas cet amour, cette affection dont Allâh [http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg] nous parle dans le coran.

Tu vois ce père de famille, lorsqu'il est avec ses amis ou à l'extérieur, le plus noble qui soit dans son comportement mais à la maison c'est tout à fait le contraire, aucun bon comportement, même pas un sourire, même pas une bonne parole, même pas un cadeau de temps en temps. Il faut faire plaisir à l'autre ne serait-ce que par un sourire et le sourire, en islam c'est une sadaqah (*aumone*) quand il s'agit de ton frère alors imagine pour ta femme...c'est encore plus.

Nous avons parlé de l'importance des droits conjugaux et nous avons cité les droits communs aux deux époux. Nous allons parler dans ce nouveau sermon et dans le détail des droits des épouses sur leur mari et des droits des maris sur leur femme.

[http://www.sajidine.com/titre/droits-femme-mari.jpg]

[http://www.sajidine.com/image/coche2.jpg] Le premier droit de la femme c'est de lui donner sa dot complète. Allâh [http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg] dit :

« Et donnez aux épouses leur dot, de bonne grâce.... »
[Sourate 4 - Verset 4]

La dot est un droit de la mariée, ni le père, ni la mère ni le frère, ni le tuteur ni le mari n'ont le droit de prendre quelque chose de cette dot sauf avec le consentement de la femme.

Si elle veut en donner une part à quelqu'un alors cela est permis de la prendre mais si quelqu'un en prend une partie ou tout sans que la mariée le veuille alors cela est interdit par la Loi d'allâh [http://www.sajidine.com/image/azawajal2.jpg] .

[<http://www.sajidine.com/image/coche2.jpg>] Son deuxième droit c'est le fait de la prendre en charge financièrement, la nourrir, l'habiller, lui donner un toit et les soins quand elle est malade.

[<http://www.sajidine.com/image/coche2.jpg>] Son troisième droit est que le mari la préserve du Feu de l'Enfer car Allâh[<http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg>] dit dans le coran :

[http://www.sajidine.com/versets/66_6a.gif]

« Ô vous qui avez cru ! Préservez vos personnes et vos familles, d'un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres,... »

[Sourate 66 - Verset 6]

Et il doit premier lieu lui apprendre comment adorer Allâh[<http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg>] , ses obligations en islam, comment elle doit obéir à Allâh[<http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg>] : la prière, le jeûne, etc. S'il n'en n'a pas la capacité alors il doit mettre à sa disposition les moyens pour qu'elle apprenne : assister aux cours aux sermons à la mosquée, lui acheter des livres...

[<http://www.sajidine.com/image/temps-salat.jpg>]Aujourd'hui, le mari veut que sa femme soit la meilleure cuisinière du monde, qu'elle sache tout faire dans une maison. Mais qu'elle fasse sa prière correctement ou qu'elle la fasse à l'heure, qu'elle connaisse les règles de jurisprudence (fiqh) ça ... ce n'est pas grave...

Il se peut que le mari, si sa femme retarde l'heure du repas de ½ heure, la maison va être retournée, il lui fait une scène de ménage mais si sa femme ne fait pas sa prière à l'heure...il ne lui demande même pas si elle l'a faite ou pas... Il doit l'inciter à adorer allâh[<http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg>] à faire ses prières à l'heure, il doit l'exhorter, pas avec la force mais avec la douceur, la sagesse, le conseil...

[<http://www.sajidine.com/image/coche2.jpg>]Parmi ses droits, il y a aussi le fait que le mari ait de la jalousie vis-à-vis de sa femme mais de la jalousie positive. Par exemple au niveau de la tenue, l'encourager à porter le hijab si ce n'est pas le cas, la préserver des fréquentations douteuses etc

[<http://www.sajidine.com/image/coche2.jpg>]Également, que le mari soit présent. Qu'il ne parte pas pendant des mois et des mois en laissant sa femme seule. Afin de préserver leur couple et ne pas lui ouvrir la porte de la tentation.

[<http://www.sajidine.com/image/coche2.jpg>]Comme Allâh[<http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg>] a ordonné aux hommes de baisser leur regard et de garder leur chasteté et bien pour la femme c'est pareil, Allâh[<http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg>] a ordonné aux femmes de baisser leur regard et préserver leur chasteté.

Le prophète[<http://www.sajidine.com/image/sws4.jpg>] a dit : « Ayez un bon comportement avec vos femmes »

Et dans un autre hadith il dit :

« Les meilleurs d'entre vous sont les meilleurs avec leur famille et je suis le meilleur envers ma famille. ».

Le prophète[<http://www.sajidine.com/image/sws4.jpg>] avait du respect, de l'amour et un bon comportement avec tout le monde et plus particulièrement avec ses femmes.

Il fait partie de ses droits de lui montrer ce côté affectueux, de respect qu'il y a entre l'homme et sa femme.

Allâh[<http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg>] dit :
[http://www.sajidine.com/versets/30_21.gif]

« Et parmi Ses signes Il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous viviez en tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent. »
[Sourate 30 - Verset 21]

Ce que tu demandes à ta femme, tu dois également le faire.

[<http://www.sajidine.com/titre/droit-mari-femme.jpg>]

[<http://www.sajidine.com/image/coche2.jpg>] Son premier droit est que sa femme lui obéisse tant qu'il n'a pas ordonné de désobéir à Allâh[<http://www.sajidine.com/image/azawajal2.jpg>] .

Le prophète[<http://www.sajidine.com/image/sws4.jpg>] dit :

« Si la femme s'acquitte de ses 5 prières, si elle jeûne son mois, si elle préserve sa chasteté et si elle obéit à son mari, alors elle entre au Paradis par la porte qu'elle veut ». [Rapporté par Ibnou Hibban]

[<http://www.sajidine.com/image/coche2.jpg>] Parmi les droits du mari que la femme préserve les biens de son mari et son honneur. Le prophète[<http://www.sajidine.com/image/sws4.jpg>] dit dans un hadith rapporté par abû dawud et nasa'i[http://www.sajidine.com/image/rahimahoum_allah.gif] :

« Voulez-vous que je vous indique le meilleur trésor pour un homme ? C'est la femme pieuse. Quand tu la regardes elle te réjouit, et quand tu lui ordonnes elle t'obéit et elle préserve en ton absence sa personne et tes biens ».

[<http://www.sajidine.com/image/coche2.jpg>] La femme doit aussi respecter son mari tout comme lui doit la respecter.

[<http://www.sajidine.com/image/coche2.jpg>] Elle doit s'occuper des affaires de la maison. La femme est bergère dans la maison de son mari et elle est responsable devant Allâh[<http://www.sajidine.com/image/azawajal2.jpg>] pour ce qu'elle gère. Elle doit s'occuper de l'éducation des enfants.

[<http://www.sajidine.com/image/coche2.jpg>] Parmi les droits du mari aussi : qu'elle ne sorte pas de la maison sans l'autorisation de son mari. Si le mari lui dit de ne pas aller chez telle personne, elle doit lui obéir. Cependant, il faut que les époux se mettent d'accord et que le mari soit juste. Il ne faut pas qu'il interdise à sa femme de rendre visite à ses parents, ses grands parents, ses oncles et tantes pour exemple. Il ne faut pas non plus qu'il lui interdise d'aller à la mosquée si elle veut y suivre les sermons ou les cours.

Tous ces droits ne sont que des moyens qu'Allâh[<http://www.sajidine.com/image/azawajal2.jpg>] nous a donnés pour que l'on puisse retrouver le bonheur dans nos couples et notre vie.

Si l'homme se comporte bien dans son couple c'est tout d'abord pour plaire à Allâh [a href="http://www.sajidine.com/image/azawajal2.jpg">http://www.sajidine.com/image/azawajal2.jpg] , que ce soit pour l'homme ou pour la femme et tous les deux vont comparaître devant Allâh[a href="http://www.sajidine.com/image/azawajal2.jpg">http://www.sajidine.com/image/azawajal2.jpg] et chacun sera jugé sur ses actes.

Aujourd'hui si nous parlons des droits et des devoirs c'est pour nous permettre de nous unir et d'avoir une vie belle in sha'a allâh. Il y a des conseils au nombre de dix qui nous permettent de faire durer l'amour conjugal, même après des années et des années de vie commune.

Il faut faire des choses très simples mais qui ont un effet immense. La suite au prochain sermon insha Allah.

Sermon du frère Abou Younes